Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 7 NOVEMBRE 2012

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 12, NUMÉRO 3

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 6 novembre 2012.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

— Le Conseil a reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 qui ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Brunet Roy Dubé.

— La Protectrice de l'élève, madame Maude Rousseau a présenté son rapport annuel 2011-2012 au Conseil. Ce document sera disponible sur le site Web de la commission scolaire de même que le rapport annuel de la Commmission, dès le mardi 4 décembre 2012.

— Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire depuis 2005, a annoncé son départ à la retraite. Il quittera ses fonctions le 8 mars prochain.

Le Conseil des commissaires a mandaté le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches visant à combler le poste qui sera laissé vacant par le départ de monsieur Sasseville.

— Le Conseil a accordé une servitude en faveur de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour réaliser l'aménagement d'un accès à la piste cyclable actuelle, sur une partie du terrain de l'école secondaire du Mont-Bruno, considérant que la Ville assumera tous les frais reliés à la préparation des documents techniques, des actes de servitude et des travaux.

— Le Conseil a modifié le calendrier scolaire du Centre de formation professionnelle des Patriotes, pour l'année 2012-2013, déplaçant la journée pédagogique du 19 avril au 12 avril, afin de permettre au personnel de cet établissement de participer à la journée pédagogique montérégienne qui se tiendra le 12 avril.

— Le Conseil des commissaires a adopté la modification au règlement relatif à la tenue des séances ordinaires du Comité exécutif.

— Le Conseil a mandaté le Service du secrétariat général et des communications afin qu'il engage une consultation concernant le projet de Règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général et au directeur du Service des ressources financières.

La date de retour de consultation est fixée au 23 novembre 2012.

— Le Conseil a adopté la déclaration de services de la Commission scolaire des patriotes. Celle-ci sera diffusée sur le site Web de la CSP.

— Considérant la recommandation unanime du conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau, le Conseil des commissaires a convenu :

- de refuser l'offre de la Ville de Mont-Saint-Hilaire de permettre à la CSP d'utiliser l'immeuble Sacré-Cœur;

- que l'organisation scolaire à l'école Au-Fil-de-l'Eau soit faite en fonction des immeubles actuels, soit Hertel et Desrochers, pour la rentrée scolaire 2013-2014;

- que la CSP poursuive auprès du MELS les démarches requises pour la construction d'une nouvelle école à Mont-Saint-Hilaire, puisque cela demeure une priorité et qu'il s'agit de la meilleure solution pour accueillir l'ensemble des élèves du secteur;

- que des remerciements soient transmis de la part du Conseil des commissaires à la ville de Mont-Saint-Hilaire, relativement à leur offre d'utilisation de l'immeuble Sacré-Cœur.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 4 décembre 2012, à 19 h 30

École secondaire du Mont-Bruno, 221 boul. Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

DANIELLE FILIATRAULT

CATHERINE HOUPERT